



Besoin d'aide pour placement d'enfants urgent

Par **Michelle22**, le **08/06/2011** à **22:39**

Bonjour, rnje vous écris car je me sens désespérée dans une situation qui est très difficile et qui est la suivante: rnMa sœur depuis un moment est en procès avec son mari pour violences conjugales. rnLeurs histoires les ont également conduit devant le tribunal pour enfants et c'est là que ça se corse. La juge à statué pour un placement des enfants en famille d'accueil. rnIl faut savoir qu'elle veut soit disant protéger les enfants qui seront placés chez leur mère la journée et iront donc en famille les soirées. rnJe trouve ça absurde d'une part car cela ne les protège en rien de leur père qui pourrait tout à fait les suivre après les cours ou depuis leur domicile actuel. rnD'autre part car cela les fragiliserait d'avantage (ils ont déjà vécu assez de moments difficiles). De plus un des petits est hémophile et seul une famille qui connaît la maladie serait appropriée pour le recevoir. rnCe qui m'amène à venir chercher de l'aide. J'aimerais en effet qu'ils soit placé chez moi ou au moins chez des proches. rnQue puis-je faire? Existe-t-il des recours légaux autre que faire appel? Suis-je en droit des les recevoir ? A qui je dois m'adresser. rnMerci beaucoup. rnBien cordialement, rnMichelle

Par **mimi493**, le **08/06/2011** à **23:08**

Prendre un avocat